

# **COV – AD 05.06.2025**

## **rapport de la commission financière**

La commission financière a été reçue le 13 mai 2025 par une délégation du COV, soit Mme Giller, comptable et M. Berthoud, administrateur, ainsi que deux représentants des membres du comité, Mme Tille et M. Michelod.

En préambule, la commission financière remercie particulièrement Mme Giller pour son engagement et son professionnalisme, M. Berthoud pour sa disponibilité, ainsi que le comité d'école pour le travail accompli.

La commission financière salue la présentation des comptes et des commentaires détaillés y relatifs. Elle a reçu toutes les explications concernant les différents postes, et a fait part de ses remarques lors de la séance de travail.

### **Points 5.1 et 5.2 - comptes 2024**

#### **Compte de résultats (fonctionnement) 2024**

La commission relève – avec satisfaction - la proposition du comité de ristourner aux communes l'excédent qu'elles ont elles-mêmes financé.

#### **Compte des investissements 2024**

La commission financière souligne avec satisfaction l'utilisation régulière du tableau de suivi des investissements qui facilite la vision d'ensemble et le contrôle de l'état des dépenses.

En conclusion, la commission financière donne son préavis favorable pour les comptes 2024 et propose à l'assemblée d'approuver le rapport de l'organe de révision (selon art. 72, lettre h de la LFCo).

Châtel-St-Denis, le 25 mai 2025

La commission financière

Noémie Berthoud  
Membre

Charles Ducrot  
membre

Laurent Menoud  
président-rapporteur